

COUËRON GUIDE DES ACTIVITÉS ÉTÉ 2023



POUR LES ENFANTS
ET LES ADOS
DE 3 À 17 ANS



BEL ÉTÉ À COUËRON !

L'été approche à grands pas ! Cette période laisse une place importante aux loisirs éducatifs, qui doivent être autant d'opportunités de découverte, d'évasion, de liberté, de lien social et d'apprentissage de la vie en collectivité... Et c'est bien le pari que relèvent, ensemble, les acteurs associatifs et la Ville de Couëron !

En ce sens, l'Amicale Laïque de Couëron Centre, les centres socioculturels Pierre-Legendre et Henri-Normand vous proposent une belle offre d'accueils de loisirs et de séjours éducatifs, adaptée et diversifiée afin de permettre à chacune et à chacun de profiter pleinement de la saison estivale.

Le Quai, espace ressources pour les jeunes, sera quant à lui ouvert tout le mois de juillet et poursuivra ses missions d'accompagnement et d'animation socioculturelle pour les 15-25 ans, en maintenant ses permanences d'accueil, agrémentées de temps de rencontres, d'échanges et de loisirs.

En famille ou entre ami.e.s, accessibles aux plus jeunes comme aux plus sages, des événements festifs viendront enrichir la programmation des Estivales en vous proposant des animations sportives, culturelles et de découverte, dans le sens du vivre ensemble et de la convivialité. Une communication internet (via le site de la Ville), vous permettra de vous tenir informé.e.s plus en détail.

D'ici-là bonne lecture, et bel été à toutes et tous !

SOMMAIRE

| | |
|---------------------|----------|
| CALENDRIER | P. 4-5 |
| ACCUEILS DE LOISIRS | P. 6-8 |
| SÉJOURS | P. 9-14 |
| JEUNESSE ET FAMILLE | P. 15-16 |
| LE QUAI | P. 17 |
| TARIFS | P. 18-19 |
| CONDITIONS | P. 20-22 |
| CONTACTS | P. 23 |

MODALITÉS

Pré-inscriptions aux séjours

Samedi 6 mai

Fermeture du site le 8 mai à 23h59

• Ouverture du site Internet à **9h** :

sejours-coueron.fr

Réservé aux Couëronnais·es dans la limite des places disponibles.

Pré-inscriptions aux accueils de loisirs

Samedi 13 mai

Fermeture du site le 19 mai à 23h59

• Ouverture des inscriptions à **9h** via le

Portail Loisirs et/ou le site internet
centredeloisirs-coueron.fr

! Pour l'Amicale Laïque de Couëron Centre et le centre Pierre-Legendre, nouvelles modalités d'inscription : le Portail Loisirs. Prévoir les démarches avant le 13 mai.
+ d'infos en page 22

• Permanence d'accompagnement à l'utilisation du Portail Loisirs pour l'Amicale Laïque de Couëron Centre et le centre Pierre-Legendre : **samedi 13 mai de 9h à 12h** au centre Pierre-Legendre.

Validation des inscriptions

Du 24 mai au 9 juin

- pour l'Amicale Laïque de Couëron Centre et le centre Henri-Normand (permanences de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h)
- pour le centre Pierre-Legendre (permanence ou rendez-vous individualisé selon planning)

Rendez-vous ou permanences dans les structures pour finaliser et régler les inscriptions.

Se munir de la fiche sanitaire*, de la fiche familiale d'adhésion disponible auprès de chaque structure, de l'intégralité du paiement, d'une attestation CAF de moins de 3 mois.

* RAPPEL

Les familles inscrites auprès de la mairie (restauration et temps périscolaires), peuvent désormais télécharger directement leur fiche sanitaire sur le portail Familles de la Ville.

Les familles ne bénéficiant pas de ces services devront remplir une fiche sanitaire vierge auprès des structures.

Pensez à signaler tout changement éventuel sur cette fiche.



CALENDRIER

AMICALE LAIQUE COUVERON CENTRE

JUILLET

| | | | | |
|-------|-------------|-------------------|---|-------|
| s. 28 | du 10 au 14 | Centre de Loisirs | Erdurière 3-12 ans | p. 7 |
| | | Séjours | Séjour pêche et environnement 7-10 ans Séjour entre terre et eau 10-14 ans | p. 10 |
| s. 29 | du 17 au 21 | Centre de Loisirs | Erdurière 3-12 ans | p. 7 |
| | | Séjours | Séjour médiéval 7-10 ans Séjour sport 10-14 ans | p. 10 |
| s. 30 | du 24 au 28 | Centre de Loisirs | Erdurière 3-12 ans | p. 7 |
| | | Séjours | Séjour nature et astronomie 9-14 ans | p. 11 |

AOÛT

| | | | | |
|-------|--|-------------------|-------------------------------|-------|
| s. 31 | du 31 juillet au 4 août | Centre de Loisirs | Erdurière 3-12 ans | p. 7 |
| | | Séjours | Savoir rouler à vélo 9-14 ans | p. 11 |
| s. 32 | du 7 au 11 | Centre de Loisirs | Erdurière 3-12 ans | p. 7 |
| | | Séjours | | |
| s. 33 | du 14 au 18 | Centre de Loisirs | Erdurière 3-12 ans | p. 7 |
| | | Séjours | | |
| s. 34 | du 21 au 25 | Centre de Loisirs | Erdurière 3-12 ans | p. 7 |
| | | Séjours | Séjour péniche 9-14 ans | p. 11 |
| s. 35 | du 28 août au 1 ^{er} sept. | Centre de Loisirs | Erdurière 3-12 ans | p. 7 |
| | | Séjours | Séjour péniche 9-14 ans | p. 11 |

ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE HENRI-NORMAND

ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE PIERRE-LEGENDE

| | |
|---|--|
| Ecoles Paul-Bert et Jean-Macé 3-13 ans p. 6 | Écoles Anne-Frank/Léon-Blum 3-11 ans p. 7 Centre Pierre-Legendre 11-15 ans p. 7 |
| 10-13 juillet : La Roche Blanche 6-13 ans p. 12 | 10-13 juillet : Frossay 7-13 ans p. 14 |
| Ecoles Paul-Bert et Jean-Macé 3-13 ans p. 6 | Écoles Anne-Frank/Léon-Blum 3-11 ans p. 7 Centre Pierre-Legendre 11-15 ans p. 7 |
| La Roche Blanche 6-13 ans p. 12 | Frossay 7-13 ans p. 14 |
| Ecoles Paul-Bert et Jean-Macé 3-13 ans p. 6 | Écoles Anne-Frank/Léon-Blum 3-11 ans p. 7 Centre Pierre-Legendre 11-15 ans p. 7 |
| La Roche Blanche 6-13 ans p. 12 | Aventures aquatiques 7-13 ans p. 14 |



| | |
|--|--|
| Ecoles Paul-Bert et Jean-Macé 3-13 ans p. 6 | Écoles Anne-Frank/Léon-Blum 3-11 ans p. 7 Centre Pierre-Legendre 11-15 ans p. 7 |
| Base de loisirs du Bois de Cené 6-13 ans p. 12 Entre mer et musique 12-15 ans p. 13 | Aventures aquatiques 7-13 ans p. 14 |
| Ecoles Paul-Bert et Jean-Macé 3-13 ans p. 6 | |
| Base de loisirs du Bois de Cené 6-13 ans p. 12 | |
| Ecoles Paul-Bert et Jean-Macé 3-13 ans p. 6 | |
| Frossay 8-13 ans p. 12 | |
| Ecoles Paul-Bert et Jean-Macé 3-13 ans p. 6 | Écoles Anne-Frank/Léon-Blum 3-11 ans p. 7 Centre Pierre-Legendre 11-15 ans p. 7 |
| Frossay 8-13 ans p. 12 Mer, nature et aventure 12-15 ans p. 13 | Une semaine au zoo 7-13 ans p. 14 |
| Ecoles Paul-Bert et Jean-Macé 3-13 ans p. 6 | Écoles Anne-Frank/Léon-Blum 3-11 ans p. 7 Centre Pierre-Legendre 11-15 ans p. 7 |
| | Séjour à Fromentine 14-17 ans p. 14 Une semaine au zoo 7-13 ans p. 14 |



LES ACCUEILS DE LOISIRS

ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE HENRI-NORMAND

📅 10 juillet - 1^{er} septembre
📍 Centre de loisirs : écoles Paul-Bert et Jean-Macé pour les 3-13 ans
Espace des Possibles : centre Henri-Normand pour les collégiens

3-15
ans

Activités 3-5 ans et 6-9 ans : semaines à thème avec proposition d'activités variées par l'équipe d'animation, tout en laissant place aux initiatives et aux envies des enfants : jeux de plein air, activités manuelles, grands jeux, cuisine, piscine, activités artistiques...

Activités 10-13 ans : construction du planning d'activités avec les jeunes, découverte de l'espace des possibles.

Chaque vendredi est proposée une sortie ou une journée spéciale avec pique-nique (fourni par nos soins).

- Accueil à la journée avec repas
- Arrivée des enfants le matin de 8h30 à 9h30 et départ entre 17h et 18h le soir.
- Inscription sur trois jours minimum.
- Fiche sanitaire dûment remplie.
- Maternelle : enfants de 3 ans scolarisés en 2022-2023.

Tarif : D - voir p. 18 - paiement par carte bleue accepté.

Espace des Possibles pour les collégiens : sorties programmées, et à l'initiative des jeunes, stages ou mini-séjours (type bivouac). Des temps d'accueil libre et des veillées seront proposés chaque semaine. Tarif communiqué sur le programme établi par le centre Henri-Normand.

AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE

📅 10 juillet - 1^{er} septembre / Accueil à la journée
📍 Centre de loisirs de l'Erdurière

3-12
ans

Le vivre ensemble, la citoyenneté, la solidarité et l'environnement sont au cœur des activités et projets proposés par l'équipe et construits avec les enfants.



- Arrivée des enfants le matin entre 7h30 et 9h30 et départ entre 17h et 18h30.
- Maternelle : enfants de 3 ans révolus, ou scolarisés en maternelle.
- Élémentaire : enfants scolarisés en école élémentaire.
- Fonctionnement et encadrement facilitant l'accueil d'enfants en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter pour faire le point sur les besoins de l'enfant.
- Inscriptions à la semaine sur quatre ou cinq jours.

Tarif : D - voir p. 16

ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE PIERRE-LEGENDRÉ

📅 Du 10 juillet au 4 août et du 21 août au 1^{er} septembre

📍 Centre de loisirs : Écoles Anne-Frank et Léon-Blum pour les 3-11 ans
Espace Jeunes : centre Pierre-Legendre pour les collégiens

3-15
ans

Activités 3-5 ans / 6-7 ans / 8-11 ans (enfants scolarisés en 2022-2023)

À la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Journée complète obligatoire le vendredi.

Le centre de loisirs est un lieu d'apprentissage de la vie où les enfants viennent pour jouer, créer et vivre ensemble. C'est un espace d'expérimentations, d'expression, de curiosité et de découvertes. Les activités et projets sont à l'initiative des animateurs·trices et des enfants grâce à des temps de concertation.

Votre enfant est en situation de handicap ? Venez l'évoquer avec l'équipe avant l'inscription pour mieux adapter son accueil.

Sorties à la journée le vendredi (pique-nique fourni par le centre).

Inscription à deux demi-journées ou une autre journée dans la semaine pour pouvoir s'inscrire le vendredi.

Activités 11-15 ans (enfants scolarisés au collège en 2022/2023)

Accueil des collégiens uniquement en accueil libre. Inscriptions aux activités payantes à l'accueil du centre.

Au programme : activités variées (manuelles, sportives ou sorties) et décidées en concertation avec les jeunes. Ateliers débat et décryptage de l'actualité chaque semaine. Accueil libre au local (billard, baby-foot et tennis de table, coin détente, atelier vélo et bricolage...)

Sorties à la journée le mardi : pique-nique à prévoir par les familles.

11/07 : Aquapark XXL à Nozay

18/07 : Voyage à Nantes

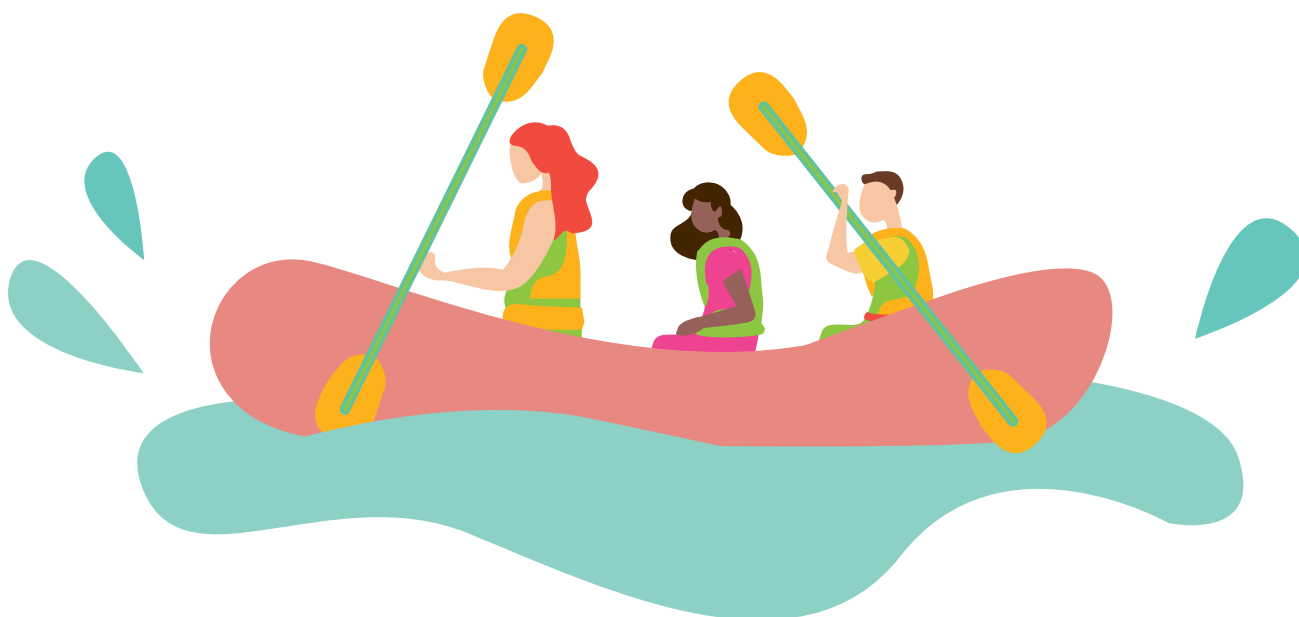
25/07 : Multi-activités - laser tag, paintball, fun archery à Bouvron

22/08 : Canoë à Nantes

29/08 : Accrobranche à Savenay

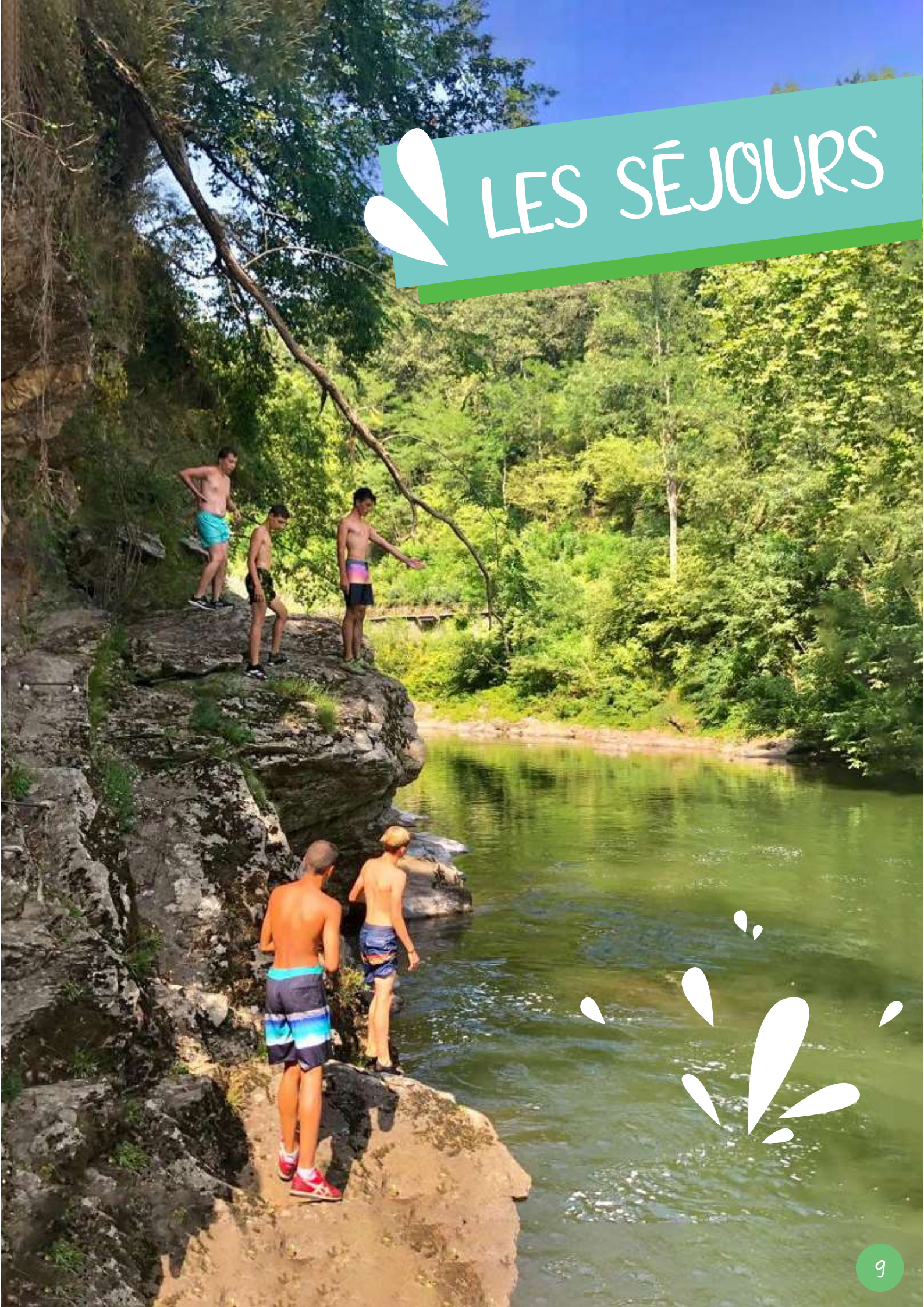
- Formule accueil libre pour les 11-15 ans, dans le local, du lundi au vendredi de 14h à 18h (voir Espace Jeunes p.16).

- Tarif : A, B, C ou D - voir p. 18





LES SÉJOURS





AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE

10-14 juillet

Base de loisirs de Pouancé (49)

Séjour pêche et environnement - 20 places

7-10 ans

Une semaine de camping au contact de la nature et au bord de l'eau. Une matinée de pêche, une séance de découverte des poissons avec une association naturaliste et une séance de course d'orientation. Espace de baignade surveillée et de jeux.

Séjour entre terre et eau - 20 places

10-14 ans

Une semaine de camping au contact de la nature et au bord de l'eau. Une demi-journée sur l'aqua parc de la base de loisirs, une séance de kayak et une séance de VTT. Un test d'aisance est nécessaire pour les participant·es. Espace de baignade surveillée et de jeux.

17-21 juillet

Base de loisirs de Pouancé (49)

Séjour médiéval - 20 places

7-10 ans

Une semaine de camping au contact de la nature et au bord de l'eau. Visite du château fort, un atelier de pyrogravure et une séance de tir à l'arc. Espace de baignade surveillée et de jeux.

Séjour sport - 20 places

10-14 ans

Une semaine de camping au contact de la nature et au bord de l'eau. Une séance de sarbacane, une séance de poulball (sport innovant d'origine belge) et une séance de course d'orientation. Espace de baignade surveillée et de jeux.

24-28 juillet

Camping Le Ranrouet à Herbignac (44)

Séjour nature et astronomie - 16 places

9-14 ans

Une semaine de camping dans le Parc Naturel Régional de la Brière. Une promenade en chaland, une soirée d'observation avec l'association "Brière étoilée", une activité scientifique avec les petits débrouillards et une séance d'accrobranche.

31 juillet-4 août

Séjour savoir rouler à vélo - 16 places

9-14 ans

Une semaine de camping dans le parc du Château. Jeux sur l'empreinte écologique et les déplacements doux. Initiation aux réglages, à la conduite et à l'orientation. Une séance de sécurité routière et une grande sortie à la journée. Vélo et équipement à fournir par les participant-es.

21-25 août

Séjour en péniche - 21 places

9-14 ans

Séjour itinérant en péniche le long de la Mayenne. Initiation à la navigation fluviale complétée par une séance de canoë-kayak, une séance d'accrobranche et une séance de tir à l'arc. Hébergement sur la péniche.

28 août-1^{er} septembre

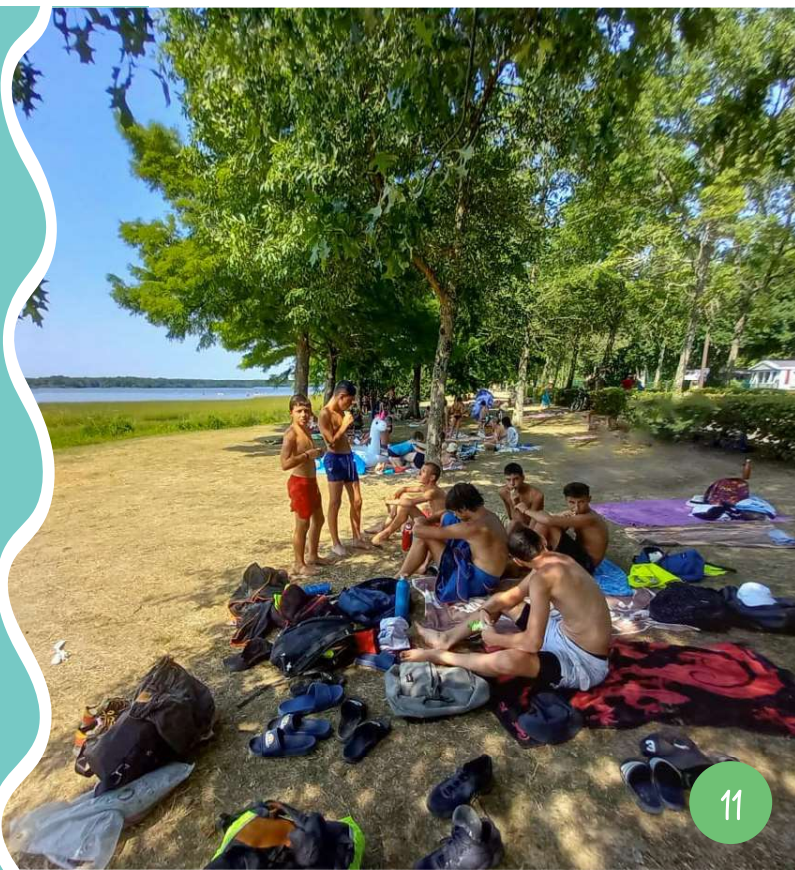
Séjour en péniche - 21 places

9-14 ans

Séjour itinérant en péniche le long de la Mayenne : initiation à la navigation fluviale complétée par une séance de canoë-kayak, une séance d'accrobranche, et une séance de tir à l'arc. Hébergement sur la péniche.

LES CONDITIONS

- Avoir l'âge indiqué révolu le jour du départ.
- Départ à 8h le lundi matin retour à 17h le vendredi, devant la mairie.
- Fiche sanitaire dûment remplie.
- Tarif : E - voir p. 18
- Un abattement de 10% est appliqué à partir de la 4^{ème} semaine consécutive et les suivantes.
- Attestation de natation requise pour les séjours avec activités nautiques (25 m nage libre ou sauv'nage)





ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE HENRI-NORMAND

Les camps sont l'occasion de vivre de nouvelles expériences de vie en collectivité et de découvrir des activités et de nouveaux milieux. Chaque semaine, une thématique sert de fil rouge en plus des activités proposées. L'équipe d'animation est composée d'un directeur et de 2 animateurs ayant le BAFA.

Du 10 au 13 juillet / Du 17 au 21 juillet / Du 24 au 28 juillet

La Roche Blanche (44)

24 places par semaine

6-13
ans

Une semaine à la ferme équestre de Pied Bercy où les enfants pourront découvrir l'univers des chevaux et des poneys (4 séances d'équitation par séjour) et profiter de jeux de plein air, de jeux de société et relever des défis.

Du 31 juillet au 4 août / Du 7 au 11 août

Base de loisirs du Bois de Céné (85)

24 places par semaine

6-13
ans

Bienvenue au jardin de la Bardonnière ! Les enfants auront l'occasion de vivre au rythme de la nature : participation aux récoltes de légumes, construction de cabanes, ateliers artistiques dans la serre arc-en-ciel... Lieu privilégié pour prendre le temps de vivre dans un cadre charmant entouré de poules et d'ânes qui adorent que les enfants s'occupent d'eux.

Du 14 au 18 août / Du 21 au 25 août

Frossay (44)

24 places par semaine

8-13
ans

A proximité du Canal de la Martinière, les enfants auront l'occasion de découvrir le milieu naturel de la réserve du Massereau et du Migron et de profiter d'activités telles que le kayak ou le tir à l'arc. Attestation 25m ou sauv'nage obligatoire pour participer à ce séjour.

Du 31 juillet au 4 août

Lorient (56)

Entre mer & musique - 16 places

12-15
ans

Séjour dans le Morbihan près de Lorient où la côte et la nature seront notre terrain de jeu. Avec un hébergement en camping, nous aurons l'occasion de découvrir le patrimoine naturel local, de vivre des sensations sportives et de participer au Festival Interceltique de Lorient ! Jeux, musiques, danses, clôtureront ce séjour ! (Attestation 25m ou sauv'nage obligatoire)

Du 21 au 26 août

Cancale (35) |

Mer nature & aventure - 16 places

12-15
ans

Séjour en auberge de jeunesse, en bord de mer dans la Baie du Mont Saint Michel. Activité aquatique, randonnée sur le GR34, découverte de la baie et de la ville de Saint Malo, veillée auprès du feu et grands jeux. Sac à dos et voyage en train seront privilégiés ! (Attestation 25m ou sauv'nage obligatoire)

Des mini-séjours de 2 ou 3 jours seront proposés au cours de l'été sur des thématiques ciblées (voyage itinérant, festival International du jeu), à découvrir dans la programmation des activités de l'espace jeunes.

LES CONDITIONS

- Avoir l'âge indiqué révolu le jour du départ.
- Matériel de camping fourni par l'association (hors duvet et tapis de sol).
- Hébergement sous tentes avec restauration participative et collective.
- Attestation de natation requise pour les séjours avec activités nautiques (25m nage libre ou sauv'nage)
- Départ 9h30 le lundi matin. Accueil possible dès 8h30. Retour le vendredi entre 16h30 et 17h - place des Cités.
- 24 places par séjour.
- Fiche sanitaire dûment remplie.
- Tarif : E - voir p.18

Réunion d'information : mercredi 14 juin de 18h à 20h, au centre socioculturel Henri-Normand.



ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE PIERRE-LEGENDRE

Du 10 au 13 juillet et du 17 au 21 juillet

Frossay (44)

7-13 ans A deux pas du canal de la Martinière, les enfants auront la possibilité de profiter du calme du camping du Migron : activités nature dans la zone naturelle du Massereau, une séance de tir à l'arc et des temps nautiques sur le canal.

Du 24 au 28 juillet et du 31 juillet au 4 août

Tharon, Saint Michel-Chef-Chef (44)

Aventures aquatiques

7-13 ans Au coeur de la côte de Jade, vos enfants pourront profiter de la douceur du bord de mer. Cinq jours pour s'amuser à la plage, s'initier au catamaran pour les 7-10 ans et au char à voile pour les 11-13 ans.

Du 21 au 25 août et du 28 août au 1^{er} septembre

Branféré (56)

Une semaine au zoo

7-13 ans Pendant une semaine, vos enfants vivront au plus près des animaux du Parc de Branféré. Des temps de découvertes seront proposés par les animateurs de l'École Nicolas Hulot, observation de nuit des animaux du parc, grands jeux et soirées animées.

Du 28 août au 1^{er} septembre

Fromentine (85)

14-17 ans Sur la côte Atlantique, près de Noirmoutier, les jeunes pourront s'initier ou se perfectionner aux pratiques nautiques (char à voile, kayak de mer...) tout en profitant de la plage. Veillées et animations viendront compléter le séjour.

LES CONDITIONS

- Avoir l'âge indiqué révolu le jour du départ.
- Départs à 9h le lundi matin sur le parking derrière l'école Marcel-Gouzil. Retour vers 17h le vendredi au même endroit.
- Fournir obligatoirement une attestation de natation sur 25m ou un test anti-panique pour les séjours à Tharon et à Frossay
- Fiche sanitaire Ville à jour
- 24 places pour les séjours 7-13 ans et 14 places pour les séjours 14-17 ans.
- Tarif : E - voir p.18



AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE

13-17
ans

Séjour initiatives jeunes

Les séjours « Initiative jeunes », qu'est-ce que c'est ?

L'association accompagne des jeunes à monter des projets à destination de la France et l'international. Qu'il s'agisse de réalisations de séjours vacances, de projets solidaires ou d'échange de jeunes, tous les ans, des jeunes Couëronnais se mobilisent afin de réaliser leurs envies.

Dans un souci de continuité et de progression, il est proposé aux plus jeunes de partir en France avant de partir à l'étranger. Les séjours ont une durée de 2 à 3 semaines. Pendant ces séjours, 12 jeunes partent encadrés par un directeur.trice et un animateur.

L'association accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets. Depuis janvier, deux groupes se réunissent une à deux fois par mois pour organiser leur séjour en respectant un budget précis et en choisissant la destination, l'hébergement et les activités.

Cette année, quatre groupes de jeunes préparent des projets avec pour destination, la France, l'Espagne et le Portugal.

Pour se renseigner sur les projets en cours merci de contacter directement l'Amicale au 02 40 86 49 85 ou accueil@amicale-laïque-couëron.fr






Sorties, animations famille, soirée jeux...

Tout l'été, les associations socioculturelles Pierre-Legendre et Henri-Normand proposent des activités pour tous les publics !

Retrouvez les dates dans les structures au cours du mois de mai et dans le Couëron mag' d'été.

LES ESPACES JEUNES

 **Association socioculturelle Pierre-Legendre**


 **Ouverture** : du 10 juillet au 4 août et du 21 août au 1^{er} septembre de 14h à 18h

- Accueil libre et gratuit dans l'Espace Jeunes (après adhésion annuelle).
- Sorties et soirées : un programme d'activités est réalisé en concertation avec les jeunes.

€ **Tarif** : 4 € d'adhésion à l'année (de juillet à juin). Le tarif est ensuite variable en fonction des activités et des quotients familiaux.



 **Association socioculturelle Henri-Normand**

 **Ouverture** : du 26 juin au 28 juillet et du 7 août au 1^{er} septembre, de 14h à 18h. Fermeture les 14 et 15 août.

- Sorties à la journée et une soirée chaque semaine
- Programme disponible en juin à l'Espace des Possibles

€ **Pour les collégiens**, accueil libre après adhésion de 4€.

LE QUAI

15-25
ans

Un espace ressources pour les 15/25 ans

Sur les bords de Loire, le Quai est un lieu de vie d'accueil, d'information et d'accompagnement des projets, gratuit et entièrement dédié aux 15/25 ans.



L'équipe a vocation à écouter, soutenir et orienter les jeunes dans leurs démarches personnelles, professionnelles et citoyennes, en proposant une programmation variée autour de thématiques diverses, invitant à la réflexion et au débat.

Tout au long de l'été, l'équipe du Quai et ses partenaires participent également aux Estivales, en proposant des événements festifs et conviviaux, ainsi qu'en allant à la rencontre des jeunes dans l'espace public, pour échanger et apprendre à se connaître. Des animations et des soirées seront donc organisées en juillet et à la fin du mois d'août.



INFORMATIONS

🕒 Permanences du mardi au vendredi de 15h à 19h.

Il est aussi possible de solliciter les accompagnateur.rice.s pour un rendez-vous en dehors de ces horaires si besoin, et le samedi en fonction de la programmation.





LES TARIFS

Les tarifs varient selon le type d'activité et les revenus du foyer. Pour calculer les tarifs des activités choisies, il faut se référer au quotient familial figurant sur l'attestation de CAF de moins de 3 mois.

Mode de calcul : quotient familial x taux multiplicateur correspondant à l'activité.

Le montant ne peut être inférieur au tarif «plancher» et ne peut être supérieur au tarif «plafond» figurant dans le tableau ci-dessous.

Afin de favoriser l'accès de tous aux activités, un abattement de 25 % est pratiqué pour les quotients inférieurs à 500, et un abattement de 10 % pour les quotients entre 501 et 950.

| Tarifs | Activités | Taux multiplicateur | Plancher (au QF 150) | Plafond (au QF 1800) |
|--------|--|---------------------|----------------------|----------------------|
| A | Activités à la 1/2 journée et sortie jeunes | 0,0041 | 0,46 € | 7,38 € |
| B | Activités à la 1/2 journée avec repas | 0,0062 | 0,70 € | 11,16 € |
| C | Activités à la journée sans repas | 0,0083 | 0,93 € | 14,94 € |
| D | Activités à la journée avec repas et sortie jeunes | 0,0103 | 1,16 € | 18,53 € |
| E | Journée en mini-séjours | 0,0226 | 2,54 € | 40,68 € |

Modes de paiement

Le règlement des activités est à effectuer le jour de la finalisation des inscriptions, en présentiel.

| | Chèque | Espèces | Chèque CESU | Carte bancaire | Chèques vacances |
|----------------------|--------|---------|-------------|----------------|------------------|
| AL de Couëron Centre | X | X | X | X | X |
| CSC Pierre-Legendre | X | X | | X | X |
| CSC Henri-Normand | X | X | | X | X |

Adhésions annuelles

Les activités proposées par l'Amicale Laïque de Couëron Centre et par les associations socioculturelles sont soumises à une adhésion annuelle.

Amicale Laïque de Couëron Centre

Carte d'adhésion individuelle : 4 €

Validité : année scolaire

Association socioculturelle Henri-Normand

Carte d'adhésion annuelle : 8 €

Accès à l'Espace des Possibles : 4 €

Association socioculturelle Pierre-Legendre

Carte d'adhésion familiale : 8 €

Carte d'adhésion individuelle jeune : 4 €



Exemples :

Avec un quotient de 420 pour un tarif D :

$$420 \times 0,0103 = 4,32 \text{ €}$$

$$4,32 \text{ €} - 25 \% = 3,24 \text{ €}$$

Avec un quotient de 845 pour un tarif B :

$$845 \times 0,0062 = 5,23 \text{ €}$$

$$5,23 \text{ €} - 10 \% = 4,70 \text{ €}$$

Avec un quotient de 1140 pour un tarif A :

$$1140 \times 0,0041 = 4,67 \text{ €}$$

Avec un quotient de 940 pour un séjour tarif E :

$$940 \times 0,0226 = 21,24 \text{ €}$$

$$21,24 \text{ €} - 10 \% = 19,11 \text{ €}$$

$$19,11 \text{ €} \times 5 \text{ jours} = 95,55 \text{ €}$$

Si votre calcul dépasse le prix plafond, le coût de vos activités est bloqué à ce tarif maximum (par exemple, pour un tarif D : 18,53 €).

La CAF de Loire-Atlantique participe financièrement au fonctionnement des centres de loisirs. La ville de Couëron y contribue également ainsi qu'aux séjours.

CONDITIONS

Conditions valables pour l'Amicale Laïque de Couëron-Centre et les associations socioculturelles Pierre-Legendre et Henri-Normand.

Par convention avec la Ville de Couëron, les associations organisatrices gèrent des accueils de loisirs, des séjours courts et des camps. Ces structures accueillent, sans discrimination, les enfants couëronnais et les enfants hors commune, scolarisés sur la commune, soit résidents de la commune (un des deux parents ou les deux parents). Associations d'éducation populaire, elles ont pour objet de contribuer à l'émancipation sociale et intellectuelle ainsi qu'à la formation civique de l'individu dans le cadre de l'éducation permanente.

Conditions particulières pour les mineurs

Les conditions particulières suivantes s'appliquent en complément des dispositions relatives à la législation des mineurs.

- Une fiche sanitaire pour l'inscription d'un mineur est demandée ; celle-ci doit être obligatoirement signée par un responsable légal de l'enfant. Elle permet à l'organisateur d'intervenir en cas de problème de santé du mineur, elle doit également comporter les recommandations médicales.
- Une fiche familiale doit être obligatoirement remplie et signée par un responsable légal. La prise en charge débute à partir du moment où le mineur est confié à une personne désignée par les organisateurs (personne chargée, sur le lieu d'accueil, du départ ou de l'arrivée s'il y a transport, de l'encadrement suivant les horaires indiqués lors de l'inscription).

Disponibilité des places

Chaque accueil de loisirs et chaque séjour disposent d'une capacité d'accueil déterminée. Par conséquent, l'inscription d'un enfant est subordonnée à la disponibilité des places.

Responsabilité des usagers

En cas de vandalisme, dégradations volontaires, vols, la responsabilité individuelle de l'auteur ou celle des représentants légaux pour un mineur pourra être engagée. À cet effet, les organisateurs peuvent prononcer l'exclusion du ou des participants à l'activité. Les représentants légaux sont tenus de prendre toutes dispositions, sans délai et à leurs frais. Si lors d'une activité, un incident ou un accident est commis involontairement par un usager, la responsabilité civile de l'auteur (ou de son responsable légal ou du tuteur, s'il est mineur) pourra être engagée.

Règles de vie collective

En cas de non-respect des règles de vie collective (définies dans le projet pédagogique), des mesures spécifiques seront prises, pouvant aller d'un rappel des règles à un contact avec les parents, jusqu'au renvoi du séjour dans les conditions décrites au paragraphe « séjours écourtés ». Cette dernière mesure sera prise par les organisateurs.

Assurances

Tous les participants aux séjours sont systématiquement couverts par un contrat d'assurance souscrit par les organisateurs comprenant les garanties suivantes : individuelle accident, recours, protection juridique, dommages aux biens des participants, assistance (rapatriement). Cette assurance est incluse dans le prix, elle ne couvre pas les risques d'annulation. Par ailleurs, les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas de perte d'objets et de vêtements personnels qui pourraient survenir durant les séjours.

Litiges, compétence juridique

En cas de litige, le demandeur peut saisir, à son choix, la juridiction du lieu où demeure le défendeur. En matière contractuelle : la juridiction du lieu où la prestation a été réalisée. En matière délictuelle : la juridiction du lieu du fait dommageable ou celle dans le ressort de laquelle le dommage a été subi.

Tarification

Malgré toute l'attention portée à la réalisation de cette plaquette, des erreurs d'édition peuvent se glisser. Les prix et les dates indiqués vous seront confirmés lors de votre inscription. L'accès aux prestations est subordonnée à l'adhésion à la structure.

Les organisateurs appliquent une tarification différenciée selon le quotient familial. Une attestation CAF de moins de 3 mois est exigée au moment des inscriptions. Par ailleurs les tarifs tiennent compte des aides des différentes collectivités (Ville, CAF...). Les tarifs sont révisables chaque année. Le paiement doit intervenir le jour du rendez-vous de finalisation. En cas de défaut de paiement des prestations, l'utilisateur pourrait ne plus avoir accès aux activités et des poursuites pourraient être engagées. Les structures se réservent le droit d'annuler le séjour si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. Cette annulation ne peut survenir à moins de 15 jours du départ.

Frais d'annulation ou de modification

- Annulation sans cause réelle : plus de 30 jours avant le départ, frais d'annulation s'élevant à 20 % du prix du séjour ; du 29^{ème} jour au 21^{ème} jour, frais d'annulation s'élevant à 35 % du prix du séjour ; du 20^{ème} au 10^{ème} jour, frais d'annulation s'élevant à 60 % du prix du séjour ; moins de 10 jours, frais d'annulation s'élevant à 80 % du prix du séjour ; moins de 3 jours (voir auprès des structures).
- Autres annulations : toute demande de remboursement doit faire l'objet d'un courrier motivé et d'un justificatif (en cas de maladie, fournir un certificat médical). L'organisateur se réserve le droit de procéder ou non au remboursement.

- Séjours écourtés : en cas de renvoi d'un mineur pour des raisons disciplinaires, le responsable légal prendra en charge son voyage de retour ainsi que tout frais d'accompagnement. Aucun remboursement du séjour ne sera effectué par l'organisateur. Si le responsable légal n'est pas en capacité de reprendre son enfant au moment du rapatriement, l'organisateur avisera les autorités compétentes en matière de placement.

- Responsabilité de l'organisateur : les organisateurs sous-traitent différentes prestations (loisirs, hébergement, transport...). Les prestataires y engagent leur propre responsabilité. Le programme a un caractère prévisionnel, il peut être modifié pour des raisons indépendantes des structures (défauts de financements, nombre insuffisant de participants...).

Frais médicaux

Le représentant légal remboursera à l'organisateur les frais médicaux et pharmaceutiques que celui-ci aurait engagés pendant le séjour.

Consommation de tabac, alcool et substances illicites

La consommation de tabac, d'alcool et substances illicites est interdite dans tout endroit où se déroulent les activités pour les participants et personnels.

Loi informatique, fichiers et libertés

Nous rappelons à nos utilisateurs la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par les lois n°48/17 du 06/01/1978 et la loi RGPD du 20 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.





Dès mai 2023, les pré-inscriptions en ligne évoluent avec la création du Portail Loisirs. Ce nouveau portail concerne uniquement l'inscription en centre de loisirs pour l'Amicale Laïque de Couëron Centre et le centre Pierre-Legendre. Pour le centre Henri-Normand, rien ne change pour le moment, des évolutions seront à venir en 2024 !

Vendredi 7 avril, les familles déjà référencées comme utilisatrices des centres de loisirs organisés par l'Amicale Laïque de Couëron Centre et/ou le centre Pierre-Legendre recevront une **confirmation par mail**. Elles ne seront **pas concernées** par la procédure de référencement (Étape 1).

Les familles n'ayant pas reçu de mail devront se faire connaître (→ Étape 1).



Du 11 au 30 avril : référencement des familles

Pour les familles non-référencées souhaitant inscrire leurs enfants sur les centres de loisirs de l'été :

- **Envoi par mail de la fiche sanitaire** de liaison des enfants concernés, à télécharger sur le portail e-dém@rches de la Ville de Couëron. Ce document est indispensable.

→ Amicale Laïque de Couëron Centre : accueil@amicale-laique-coueron.fr

→ Centre Pierre Legendre : accueil@centrepierrelegendre.fr

OU

- **Se présenter dans l'une des deux structures** selon vos souhaits d'inscription, muni de la fiche sanitaire de liaison des enfants concernés. Ces permanences de référencement se tiendront du 11 au 30 avril, aux heures d'ouverture des deux associations.



Entre le 4 et le 12 mai : activation du compte sur le Portail Loisirs

Le 4 mai, toutes les familles référencées recevront un mail, afin de créer leur compte sur le Portail Loisirs jusqu'au 12 mai. Les familles qui auraient besoin d'aide doivent se rapprocher des structures avant le 12 mai.

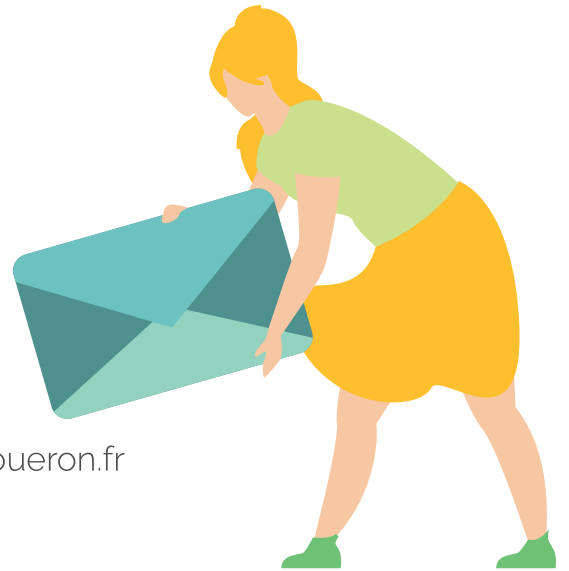


Samedi 13 mai : ouverture des inscriptions

À gh via le Portail Loisirs pour l'Amicale Laïque de Couëron Centre et le centre Pierre-Legendre, et/ou via le site internet centredeloisirs-coueron.fr pour le centre Henri-Normand. Fermeture des inscriptions le 19 mai à 23h59.

Pour toute difficulté de pré-inscription en ligne, permanence d'accompagnement à l'utilisation du Portail Loisirs pour l'Amicale Laïque de Couëron Centre et le centre Pierre-Legendre le **samedi 13 mai** de 9h à 12h au centre Pierre-Legendre.

CONTACTS



LE QUAI - ESPACE 15-25 ANS

2, quai Jean-Pierre-Fougerat

06 07 65 99 50 - 06 72 18 27 98 @ lequai@mairie-coueron.fr

🌐 www.ville-coueron.fr 📌 Le Quai

📷 jeunesse.coueron

AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE

1, quai du Commandant-Lucas

02 40 86 49 85

@ accueil@amicale-laique-coueron.fr

🌐 www.amicale-laique-coueron.fr

Accueil de loisirs maternel de l'Erdurière : 07 77 60 46 74

Accueil de loisirs élémentaire de l'Erdurière : 06 52 56 89 92

ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE HENRI-NORMAND

Place des Cités (quartier de La Chabossière)

Permanences : en période scolaire : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h45

Hors période scolaire : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Secrétariat : 02 40 38 31 99 - Accueil de loisirs : 07 69 41 92 13

@ c.h.n.secretariat@orange.fr

🌐 csc-henri-normand.centres-sociaux.fr 📌 Centre Henri-Normand

ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE PIERRE-LEGENDRE

7, boulevard François-Blancho

Permanences : en période scolaire : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 (jusqu'à 18h le vendredi), le samedi de 10h à 12h, hors période scolaire : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

02 40 86 13 42

@ accueil@centrepierrelegendre.fr

🌐 centrepierrelegendre.centres-sociaux.fr 📌 Centre.pierre.legendre



À RETENIR

POUR S'INSCRIRE

Pré-inscriptions séjours :

Du 6 au 8 mai sur sejours-coueron.fr

Pré-inscriptions accueil de loisirs :

Du 13 au 19 mai sur centresdeloisirs-coueron.fr et/ou Portail Loisirs

Rendez-vous dans les structures pour inscription définitive :

Du 24 mai au 9 juin

